

TABAC

DÉNORMALISER TOTALEMENT L'IMAGE DU TABAC

Encourager de nouveaux styles de vie sans tabac. Rechercher avec l'industrie audiovisuelle la réduction de la présence à l'écran de la cigarette (dans les films au cinéma, à la TV).

Poser les bases d'un discours public renouvelé utilisant l'ensemble des registres de sensibilisation de la population (santé, environnement, éthique), promouvant une société sans tabac et s'appuyant sur des personnalités engagées.

Principaux jalons :

EN 2021 :

Sur le marketing social :

- Lancement de la campagne SpF multicanale de dénormalisation du tabac (spot TV notamment) à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac - Soutien du Fonds de lutte contre les addictions (FLCA) au #Moi(s) sans tabac.
- Campagne de communication annuelle de l'INCa (mai).
- Mise à disposition et valorisation de l'outil Tabac Info Service (TIS) rénové.
- Engagement des échanges avec le ministère de la Culture et l'industrie du cinéma (quatrième trimestre).

ENSUITE EN 2022 :

- Sur la base des travaux menés par la Ligue contre le cancer sur la présence du tabac dans les films français, entamer le travail sous l'égide de la DGS avec le ministère de la Culture et le CSA.

Sur le plaidoyer/discours public :

- Structuration du plaidoyer (les risques de la vie avec le tabac et l'imaginaire séduisant de la vie sans tabac).
- Étude des constitutifs d'une normalisation/dénormalisation sociale.
- Définition des indicateurs d'opinion à suivre pour mesurer l'efficacité des actions entreprises.
- Inscription de ce plaidoyer, intersectoriel et partagé, au sein du futur PNLT pour mise en œuvre et exploitation.

AMPLIFIER LES CAMPAGNES DE LUTTE CONTRE LE TABAC

Augmenter de 50 % l'audience sur les campagnes de marketing que conduiront SpF et l'INCa.

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Création d'un dispositif par l'INCa à destination des plus jeunes : édition des suppléments « Petit Quotidien » et « Mon Quotidien » et du jeu « Cancer Fighter ».
- Valorisation et mise en ligne sur e-cancer d'une nouvelle rubrique « enfants » (avril).
- Renforcement de l'impact de la campagne de SpF (mai).
- Renforcement de l'impact de la campagne de l'INCa (mai).

ENSUITE EN 2022 :

- Intensification des moyens et diversification des canaux de communication.

ÉTENDRE LES ESPACES SANS TABAC ET FAIRE RESPECTER LES INTERDICTIONS DE FUMER ET DE VENTE

Développer des espaces sans tabac (sorties d'écoles, collèges/lycées, terrasses de café, plages, espaces verts).

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Actions de communication, et de sensibilisation en particulier des collectivités locales notamment à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac et dans le cadre du travail engagé avec les collectivités locales sur les questions environnementales.

ENSUITE EN 2022 :

- Plan de financement FLCA 2022 pour soutenir de nouveaux projets ou prolonger le soutien aux projets actuels.

METTRE EN PLACE UN PLAN ZÉRO EXPOSITION À L'ÉCOLE

Établir un guide recensant l'ensemble des actions pouvant être engagées pour faire des écoles, collèges, lycées, des lieux « zéro exposition », le cas échéant dans le cadre d'expérimentations (ensemble des expositions, par exemple protection vis-à-vis des polluants, des perturbateurs endocriniens, des UV).

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Mise en place d'un groupe de travail (troisième trimestre) associant l'ARF, l'ADF, l'AMF, et quelques collectivités, experts et chercheurs.
- Identification des acteurs, des initiatives probantes déjà à l'œuvre et des leviers d'action (quatrième trimestre).

ENSUITE :

- Élaboration et finalisation du guide (2022).
- Mise en œuvre du dispositif par des collectivités pilotes (2023).
- Extension du dispositif à davantage de sites (2024).
- Première évaluation du dispositif (2025).

ENVIRONNEMENT

AIDER LES COLLECTIVITÉS À AGIR PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ADAPTÉES POUR RÉDUIRE LES EXPOSITIONS AUX FACTEURS DE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Élaborer un guide pour les collectivités locales leur permettant d'intégrer des mesures favorables à la santé dans l'ensemble de leurs politiques publiques.

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Inscription à l'ordre du jour du groupe de travail « collectivités et cancer » associant l'ARF, l'ADF, l'AMF et quelques collectivités (troisième trimestre).
- Cartographie des acteurs, des initiatives et des leviers d'action (quatrième trimestre).

ENSUITE :

- Publication d'un guide à l'attention des collectivités (2022).
- Soutien d'initiatives en région (2022).
- Évaluation des actions (2025).

ALIMENTATION

ENCOURAGER LES COLLECTIVITÉS À DÉVELOPPER DES PLANS ET DES INITIATIVES SUR LA NUTRITION ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Co-construire avec les collectivités locales des outils leur permettant d'engager et d'accompagner des initiatives favorables à la santé en matière de nutrition, de promotion de l'activité physique et de réduction des comportements sédentaires y compris dans les quartiers défavorisés avec une attention particulière portée aux personnes en situation de vulnérabilité.

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Lancement d'un site qui s'adresse notamment aux signataires des Chartes collectivités actives du PNNS, aux signataires des Chartes entreprises actives du PNNS, aux ARS, ainsi qu'aux acteurs locaux qui recherchent des outils validés pour mettre en place des actions en nutrition (mai).
- Inscription à l'ordre du jour groupe de travail « collectivités et cancer » associant l'ARF, l'ADF, l'AMF et quelques collectivités (troisième trimestre).
- Cartographie des acteurs, des initiatives et des leviers d'action (quatrième trimestre).

ENSUITE :

- Publication d'un guide à l'attention des collectivités (2022).
- Soutien d'initiatives en région (2022).
- Évaluation des actions (2025).

PROMOUVOIR POUR TOUS ET À TOUS LES ÂGES LA PRATIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LIMITER LES COMPORTEMENTS SÉDENTAIRES

Mettre en place une stratégie de promotion associant communication et mobilisation des acteurs :

- Campagnes de communication.
- Poursuite du déploiement des maisons sport santé.
- Encouragement des initiatives en milieu professionnel.
- Soutien de programmes pendant et en dehors des temps scolaires.

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Mise en place de la campagne de communication annuelle (et tenue des JOP de Tokyo).

ENSUITE :

- 2022 : renouvellement de l'action (campagne de communication).
- 2023 : renouvellement de l'action.
- 2024 : actions renforcées à l'occasion des JOP de Paris.
- 2025 : renouvellement de l'action.

Prévention

ALCOOL

ADOPTER UN PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION DU RISQUE ALCOOL, INTERMINISTÉRIEL ET PLURIDISCIPLINAIRE, POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DE LA POPULATION

Adopter un programme national dédié à la réduction de la consommation d'alcool, interministériel et pluridisciplinaire, fort de l'expérience positive acquise dans la lutte contre le tabagisme.

La feuille de route de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 prévoit l'élaboration d'un plan national du risque « Alcool ». Le rapport de l'INSERM en constitue une base solide et de référence, afin de pouvoir établir les grands axes de prévention des risques liés à l'alcool.

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Préparation d'une consultation publique (novembre).

ENSUITE EN 2022 :

- Ébauche d'une version du plan national de réduction du risque d'alcool.
- Discussions interministérielles.
- Lancement du PNA (septembre).

DÉPISTAGE

SIMPLIFIER L'ACCÈS AU DÉPISTAGE

Permettre l'envoi à domicile des kits de dépistage du cancer colorectal grâce au site de commande en ligne.

Expérimenter l'envoi direct avec l'invitation.

Principaux jalons :

EN 2021 :

- Automne : mise à disposition du site de commande en ligne du kit de dépistage du cancer colorectal.

ENSUITE :

- Mi-2024 : rapport sur l'expérimentation nationale.
- Envoi du kit sans commande préalable.
- 2025 : rapport d'évaluation de l'expérimentation mammobile (DOCS).